

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 DECEMBRE 2013**

**1 – Adoption du compte rendu du CA du 23 octobre 2013**

Adopté à l'unanimité.

**2 – Affaires générales**

Présentation de la programmation artistique et culturelle 2013/2014

Michèle PARADON, déléguée artistique de l'Arsenal présente les principaux axes de la programmation. Madame SALLUSTI souhaite obtenir des informations sur la façon dont l'EPCC mène sa politique en direction du jeune public. Il est précisé que l'établissement est dans une démarche volontariste et édite chaque année un catalogue jeune public, dispose d'un fichier de 3000 adresses et travaille en direction des établissements d'enseignement du territoire mosellan, nancéien et longovicien. Un partenariat est également développé avec les jeunesses musicales de France.

La programmation du pôle de musiques actuelles est présentée par Laurent VERGNEAU qui rappelle l'originalité du fonctionnement du pôle avec d'une part, le site des Trinitaires, d'autre part le futur site de la BAM.

**3 – Affaires administratives et financières**

- **Décision modificatives N°1 – 2013**

Zériga LAARABA, administratrice, présente les modifications apportées au budget initial.

Dépenses	Budget initial	Budget modifié	Modification
Fonctionnement	5 848 237	5 848 237	0
042 D	100 000	500 000	400 000
Investissement	180 000	290 733	110 733
040 D - 139	0	450 000	450 000
<b>Total général</b>	<b>6 128 237</b>	<b>7 088 970</b>	<b>960 733</b>

Recettes	Budget initial	Budget modifié	Modification
Fonctionnement	5 848 237	5 848 237	0
042 R	100 000	500 000	400 000
Investissement	180 000	290 733	110 733
040 R	0	450 000	450 000
<b>Total général</b>	<b>6 128 237</b>	<b>7 088 970</b>	<b>960 733</b>

Cf tableau détaillé joint à au présent compte rendu.

Nombre de votants : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

- **Tarifs de location de salles et billetterie 2014**

Le réajustement des tarifs de location de salles ainsi que les tarifs de billetterie (selon les tableaux joints au présent compte rendu) est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Nombre de votants : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

- **Budget 2014**

Le budget prévisionnel 2014 est présenté en équilibre et voté par chapitre. Il affiche une évolution de 13 % par rapport à 2013. Cette évolution est due pour l'essentiel au projet BAM qui s'intensifie avec une ouverture programmée en septembre 2014.

La direction de l'EPCC attire l'attention des membres du conseil d'administration sur le fait que l'établissement essaie en permanence d'optimiser les dépenses et d'augmenter les recettes, notamment en développant les ressources propres. Cependant, ces efforts, s'ils doivent être continués trouveront à terme leurs limites compte tenu du contexte économique.

En ce qui concerne les travaux et investissements, la Direction attire l'attention du conseil d'administration sur l'impérieuse nécessité de continuer à entretenir le patrimoine de l'Arsenal et des Trinitaires. Un plan pluriannuel a été transmis aux services de la ville.

L'EPCC souhaite également travailler aux économies d'énergie. Il est évoqué l'idée d'une étude / diagnostic sur les énergies. Madame LEBLAN indique que l'EPCC peut utilement s'adresser à la Direction de l'énergie au Conseil régional. Elle mentionne par ailleurs que – s'agissant des musiques actuelles – le Conseil régional ne pourra sans doute pas financer le projet en 2014 et indique que le dispositif régional des musiques actuelles doit bientôt faire l'objet d'une remise « à plat ».

Nombre de votants : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0